

#### Étaient présents :

Mme MICHEL, élue référente ; M. DUPUIS, chargé de mission ; Mme BANCEL ; Mme Valentine SMADJA, Mme Nathalie SMADJA ; M. BOUVIER ; M. MASSOT ; M. HIDEG ; Mme. BERNADET ; Mme NABIZADA

Étaient excusés : M. M'HIDI ; Mme GARIBO ; Mme FABRE ; M PEPIN ;

Étaient absents : Mme. FORTIN ; M MALECKI

La réunion du comité de quartier débute à 19H35, M. DUPUIS rappelle l'ordre du jour :

- 1) Approbation par les membres titulaires d'un futur nouveau membre titulaire (le 16ème sur la liste) au sein du comité de quartier à la suite du décès de Madame TOURNEUX.
- 2) Retour sur le dernier compte-rendu de comité de quartier et réponses aux questions.
- 3) Intervention de l'élu référent : rappel des événements qui se sont déroulés en Centre-ville et des événements à venir auquel le comité sera convié, bilan concernant le stationnement, présentation des travaux prévus rue Aristide Briand visant la sécurité, annonce de l'ouverture prochaine du mail piétonnier et du début de piste cyclable auxquels s'ajoutent de nouveaux espaces verts.
- 4) Suite au vœu de certains membres d'instaurer un temps de parole alloué à chacun, cette demande sera à statuer par les membres titulaires du comité de quartier.
- 5) Tour de table et questions ouvertes.

#### 1) Approbation par les membres titulaires d'un futur nouveau membre titulaire (le 16ème sur la liste) au sein du comité de quartier à la suite du décès de Madame TOURNEUX. :

Les membres titulaires du comité de quartier du centre-ville approuvent l'arrivée de Mme. Paolin Ronny en tant que membre titulaire du comité de quartier.

#### 2) Retour sur les derniers comptes-rendus de comité de quartier et réponses aux questions :

**- Le marché en centre-ville** : à date aucun concessionnaire ne souhaite assurer la gestion du marché de Chennevières, le service développement économique y travaille. La faible fréquentation ne motive pas les commerçants. Les marchés de La Varenne et d'Ormesson sont d'avantage prisés même si ce dernier connaît une baisse de fréquentation.

**- Place Mon Idée** : concernant l'aménagement d'un terrain de pétanque le projet n'est pas abandonné mais reporté.

**- Borne rue Jacques Doré** : Pourrait-on prévoir un mode d'emploi de cette borne implantée sur place ? Un marquage au sol et des panneaux autour de la borne ont été mis en place, devant les nombreux incidents, pourrait-on envisager de mettre des cellules photoélectriques de détection des véhicules pour éviter la remontée de cette borne sous les véhicules ?

**Réponse** : Non, le dispositif ne le permet pas. Cependant, il y a déjà en place une boucle de détection au sol qui remplit ce rôle : si la boucle détecte le passage d'un véhicule, elle déclenche l'abaissement

de la borne. Malgré cela, l'abaissement total n'est pas instantané: la borne redescend à sa vitesse normale. Si un véhicule continue d'avancer à ce moment il peut entrer en collision avec la borne si celle-ci n'a pas eu le temps de redescendre totalement.

Il faut noter que cette boucle remplit une autre fonction : Une fois qu'un véhicule est passé et qu'elle ne détecte plus sa présence, la boucle déclenche la montée de la borne. De ce fait si un second véhicule se présente pour passer, il doit déclencher l'abaissement de la borne avec son autorisation.

- **Aménagement d'une liaison douce, sécurisée et vidéoprotégée** avec mail piétonnier et piste cyclable bidirectionnelle reliant l'école Germaine Tillion au centre-ville avec beaucoup de verdure environnante, les travaux doivent être terminés d'ici fin décembre.
- **Circulation des camions et vitesse excessive rue Aristide Briand** : (Réponse faite dans le compte rendu du 16/02/2022) : un arrêté est effectif depuis le 1<sup>er</sup> août 2021 pour interdire la circulation des plus de 6,5 tonnes et la vitesse a été limitée à 30 km/h à plusieurs endroits de la commune. Des contrôles de la police municipale sont effectués,

En complément de la réponse faite dans le compte rendu du 16/02/2022, le département vient de débiter les travaux pour un budget total d'environ 400.000€ financé par le Département (à qui appartient cette voirie), dont un plateau surélevé d'un montant d'environ 110 000 €, qui est en cours de construction. Une réunion publique a été organisée le 7 novembre 2022, de nombreux riverains étaient présents, ainsi que les services de la ville et du département, des élus et M. le Maire.

## **TRANSPORTS EN COMMUN**

- SITUS n° 08 : pourrait-on envisager d'avoir des panneaux informatiques indiquant l'heure de passage de ce bus ?

**Réponse** : Transdev indique qu'il y a déjà deux panneaux de ce type aux arrêts Résidence de France et 8 mai 1945. Si ce type de panneau est demandé pour d'autres arrêts, la demande sera transmise au transporteur qui étudiera la faisabilité et l'opportunité de cette installation.

Les membres du comité demande s'il est possible que les bus puissent passer un peu plus tard les vendredis et samedis, cette demande a déjà été effectuée à TRANSDEV qui pour des raisons de rentabilité n'a pas accédé à cette demande car trop peu d'usagers (il est rappelé que toute personne peut saisir TRANSDEV pour réitérer cette demande).

L'un des membres propose qu'une initiative citoyenne via une association ou autre effectue des « ramassages » depuis la gare de la Varenne jusqu'à Chennevières. M. DUPUIS rappelle qu'il ne sera pas possible qu'un agent de la ville soit dédié à cette fonction ce que les membres du comité entendent parfaitement.

- Une zone bleue : Mme. MICHEL explique que les zones bleues vont continuer sur le même format suite aux bons résultats, rue du Général de Gaulle, les impasses pourront désormais obtenir un macaron également. Il sera possible pour l'obtention du macaron 2023 de convenir d'un rdv avec la PM en envoyant au préalable tous les documents (à l'adresse mail suivante : macarons.residents@chennevières.fr), la ville va communiquer à ce sujet.

- Les travaux prévus pour la création d'une résidence seniors avec un cabinet médical en centre-ville rue Aristide Briand ont débuté.

**3) Intervention de l' élu référent : rappel des événements qui se sont déroulés en Centre-ville et des événements à venir auquel le comité sera convié, bilan concernant le stationnement, présentation des travaux prévus rue Aristide Briand visant la sécurité, annonce de l'ouverture prochaine du mail piétonnier et du début de piste cyclable auxquels s'ajoutent de nouveaux espaces verts :**

Rappel des événements qui se sont déroulés en centre-ville :

- Chennevières bouge l'été avec un programme varié
- Vendanges
- Fête de l'enfance et de la jeunesse, un grand succès à renouveler
- Les foulées canavéroises : 303 participants et 1215€ versés à la Ligue contre le cancer dans le cadre d'octobre rose
- Gospel à l'église Saint-Pierre
- Halloween : animations pour les enfants à l'Espace Germaine Tillion, soirée au Fort avec enquête pour les adolescents et les adultes

Présentation des événements à venir :

- Petit + apéro histoire le 2 décembre
- Gala de Noël le 3 décembre
- Les féeries de Noël du 16 au 19 décembre, Parking Littlehampton

Sorties qui seront proposées aux membres du comité de quartier :

- Visite de l'Eglise en décembre
- Au printemps, balade sur les sentiers
- Balade à la Plaine des Bordes
- Les ruches au Fort (au moment opportun)
- Envol des martinets (au moment opportun)

Bilan du stationnement déjà évoqué précédemment

Présentation des travaux prévus pour la sécurisation de la rue Aristide Briand (certains venant de démarrer) : suite aux signalements redondants des excès de vitesse par les riverains et suite au passage à 30km/h avec augmentation des infractions, le département a souhaité, à la demande de Monsieur le maire, sécuriser le tronçon avec un apport de 400 000€ permettant :

- L'installation d'un plateau à hauteur de la rue Boutonnat (travaux en cours)
- L'aménagement des trottoirs avec plantation d'une haie végétalisée permettant l'infiltration de l'eau
- L'aménagement de l'entrée de la Place Mon Idée : facilité d'accès, îlot central végétalisé qui empêche le demi-tour des camions
- Vraisemblablement, suite aux suggestions lors de la réunion avec les riverains : déplacement du passage-piétons (actuellement au tournant en entrée de ville, dangereux) vers la fin du parking du Fort
- Vraisemblablement, si la largeur de la voie le permet, aménagement vers la RD4 d'un îlot obligeant les voitures à viser et ralentir au niveau de la rue Jules VIEJO

- Installation d'un radar pédagogique indiquant le nombre de points en moins si contrôle de police (Dans les deux sens ?) pas d'information concernant un deuxième

Ouverture prochaine du mail piétonnier, du début de piste cyclable, avec nouveaux espaces verts :

- Aménagement à proximité de l'espace scolaire et périscolaire Germaine Tillion d'un espace vert de 1ha comprenant 4000m<sup>2</sup> de prairie ouverte équipée de bancs, 2000m<sup>2</sup> de prairie fleurie et 3500m<sup>2</sup> d'éco-pâturage, ouvert à tous, avec des manifestations en extérieur organisées ponctuellement
- Aménagement d'une liaison douce permettant de relier de façon sécurisée, en dehors de toute circulation routière le mail Daniel Cordier (depuis la rue des Fusillés de Châteaubriant) au centre-ville, comprenant un mail piétonnier jusqu'à la rue Aristide Briand, couplé d'une piste cyclable bidirectionnelle, laquelle constitue un premier tronçon d'un schéma plus vaste (dès qu'une voirie doit être aménagée et si elle le permet, une piste cyclable est intégrée dans le projet : ainsi, la piste cyclable de l'Avenue de Coeuilly a été refaite en 2020, des pistes cyclables ont été créées Avenue Boileau et rue Jean de la Fontaine).
- Cette coulée verte sera plantée d'une haie persistante et d'arbres, éclairée et équipée de vidéoprotection (la mairie, à ce sujet, a investi dans dix nouvelles caméras, équipant la ville de 64 caméras dont 8 rotatives, 9 nomades et 13 reliées à la fibre pour un flux plus rapide).
- Avancée des travaux : piste cyclable et cheminement piétonnier terminés, marquages au sol à tracer, candélabres en cours d'installation et de raccordement, les plantations seront effectuées en décembre et janvier.

#### **4) Suite au vœu de certains membres d'instaurer un temps de parole alloué à chacun, cette demande sera à statuer par les membres titulaires du comité de quartier. :**

- L'un des membres titulaires qui avait demandé que cette question soit mise à l'ordre du jour n'était pas présent lors de la réunion, le sujet n'a donc pas été débattu par les membres.

#### **5) Tour de table et questions ouvertes. :**

- Demande d'un ralentisseur rue de la République
- Comme pour le rond-point St SIMEON, est-il possible d'installer sur la ville plus de lumières bleues aux intersections et passages piétons, efficaces pour la sécurité des piétons ?
- Y a-t-il des caméras Chemin de la Vieille Montagne, car, dans la continuité du chemin, la rue du PONT manquerait d'éclairage... La ville va voir ce qu'il en est, M. DUPUIS rappelle que pour tout sujet de sécurité les membres du comité peuvent le solliciter sans délai tout comme Mme MICHEL, ils peuvent également solliciter les services techniques, soit par courrier, par mail, par téléphone ou bien avec l'application « CHENNEVIERES JE SIGNALE ».
- Comment obtenir les horaires de bus : soit en contactant directement l'opérateur ou en utilisant l'application de l'opérateur, certains arrêts bénéficient de panneaux d'affichage (Résidence de France et 8 mai 1945)
- Manque d'affichage du parking Germaine TILLON : est-il possible d'installer un affichage qui indique clairement l'emplacement du parking ? Par exemple, un panneau indiquant le nombre de places disponibles, ce qui pourrait inciter davantage de personnes à localiser et utiliser ce parking souterrain.
- Est-il prévu de faire un jardin médiéval à la place du parking DUMERSHEIM ? Si non ce parking va-t-il perdurer ?

Réponse: Mme Michel et M. Dupuis n'ont pas d'information concernant la création d'un jardin médiéval, concernant le parking DUMERSHEIM ni Mme. Michel ni M. DUPUS n'ont d'information qui concernait la fermeture de ce parking sinon les membres du comité auraient été avisés.

Un projet de parking serait à l'étude rue de la République ?, M. Michel et M. Dupuis n'ont pas plus d'information à ce sujet, pour rappel chaque citoyen peut se rendre au service urbanisme de la ville

du lundi au samedi matin sans rdv (sauf le jeudi matin) afin d'avoir des informations sur les projets ou constructions en cours.

- Rappel de la demande de marquage au sol pour le stationnement autour de la place mon idée, et instaurer un sens unique autour de la place (sens inverse des aiguilles d'une montre, sortie par la Place Mon Idée).

- Y-aura-t-il des canisettes dans la prairie du mail entre le centre-ville et Germaine TILLON ?

- Il est demandé d'installer comme sur le parking DURMERSHEIM mais sur le parking du FORT « une barre amovible » métallique à 1M90 en entrée et en sortie afin d'éviter les stationnements de gros véhicules de société ou de chantier. (La caméra de vidéosurveillance qui est juste au-dessus devrait permettre de les identifier surtout que certains y déposent des gravats et autres déchets).

- Certaines camionnettes stationnent également sur la pelouse qui est à gauche de l'entrée de la Tour lorsque le parking est plein. Ce qui va rapidement transformer la pelouse en terrain de labours. La pose de bordures en béton, de potelets ou autre serait peut être une solution.

- Sur le parking du Fort le stationnement est limité à 4 Heures. Plusieurs riverains ont demandé la délivrance de macarons de stationnement. Il leur a été répondu qu'il n'y avait pas de délivrance de macaron car pas de contrôles effectués. De ce fait les conducteurs des véhicules de chantier y stationnent leur voiture le matin et inversement le soir (ce qui s'apparente à des stationnements tampons). Les places ne sont donc plus accessibles pour les riverains.

- Réponse : ce parking est bien limité à 4 heures et les riverains peuvent demander un macaron, des contrôles doivent être effectués. Pour les macarons les demandes doivent être faites à la PM par mail, l'adresse sera communiquée et consultable dans les communiqués de la ville (site internet de la ville / le mag / facebook de la ville ) tout comme le fonctionnement des zones bleues et pour l'attribution de macaron.

- Il est demandé pourquoi les stationnements sur certains trottoirs de la ville ont l'air d'être tolérés, exemple rue Jacques DORE, il est demandé à ce que les ASVP fassent appliquer le code de la route et mettent des amendes aux contrevenants.

- L'un des membres du comité se plaint de l'utilisation d'un rototonde pour désherber les rues : il demande un désherbage manuel autour des arbres et pourquoi pas l'utilisation d'un « chalumeau » pour éviter les projections de graviers.

- Le passage des avions au-dessus de la ville : (l'élue référent rappelle qu'il ne s'agit que de passages ponctuels suite à des réfections de pistes ou à un accident, le 20 octobre dernier, suite à une sortie de piste causée par les intempéries). Il est confirmé par plusieurs membres que cette année les passages sont nettement plus conséquents, plus bas et perdurent encore. Il est demandé si un service spécifique de la ville (Comme à Saint Maur) gère ce dossier afin de s'assurer que la ville de Chennevières subisse le moins de nuisance possible.

- À la suite d'un e-mail reçu des services techniques, l'un des membres demande ce que signifie « dans le cadre d'une mutualisation des reprises de types potelets arrachés ou penchés », il est également demandé pourquoi de très gros potelets ont été installés devant la Police Municipale.

- Qu'est-il prévu à la place de l'Ecole Corot ?

Réponse: Un projet immobilier incluant une crèche et l'agrandissement du Parc.

- Fréquence des réunions : Compte-tenu des contraintes imposées par le Covid, les réunions n'ont pas pu se tenir selon le calendrier prévu, 7 mois 1/2 entre la réunion du 01/07/2021 et celle du 16/02/2022 et 9 mois entre celle du 16/02/2022 et celle du 22/11/2022.

Un membre du comité fait savoir qu'il serait souhaitable de suivre le rythme prévu au calendrier soit 3 réunions par an ce qui permettrait d'avoir des réponses plus rapidement et des sujets moins nombreux à exposer lors des réunions, pour rappel comme cela s'est régulièrement fait ces derniers mois les membres du comité peuvent solliciter à tout moment Mme. Michel ou M. Dupuis pour tous les sujets qui peuvent l'être sans avoir à attendre les réunions.

- Réponses aux questions d'un membre excusé :

\* demande de propreté renforcée sur les axes subissant des travaux, notamment immobiliers : la balayeuse-laveuse achetée par la ville permet de se déplacer en fonction des besoins avec flexibilité, demander aux services techniques (mais aux abords des chantiers, boue obligatoire le temps des travaux).

\* Veiller à ce que les poubelles de certaines copropriétés ne restent pas dehors toute la semaine : il y a normalement un gardien ou une société qui en a la charge. Mais si problème récurrent demander à l'urbanisme de leur envoyer un courrier.

\* Stationnement sur les trottoirs rue Aristide Briand au niveau des nouvelles copropriétés : les marquages au sol n'étaient pas être terminés, la PM passe régulièrement pour verbaliser.